

SAINT-THURIEN, le 26 mai 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Vendredi 5 juin 2026 à 19 h.

Ordre du jour :

- 1°) Elections Sénatoriales – Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants : conformément à la réglementation, vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral du 13 mai 2026 fixant le nombre et les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants au collège sénatorial,
- 2°) Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs,
- 3°) Festival des Rias – convention de partenariat,
- 4°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Anne Marie SEVENNEC.

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six mai, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Anne Marie SEVENNEC, Maire.

Etaient présents : Alain BIDEAU, Valérie LE DEZ, Magalie BOUDIAF, Alice ZITO, Jérôme LE CUNFF, Julie COUTARD, Julien BARGUILLE et Fanchon THUAUDET.

Absents excusés : Frédéric BURGAUD-WUST (a donné pouvoir à Jérôme LE CUNFF), Frédéric BIORET (a donné pouvoir à Anne Marie SEVENNEC) et Pascal TANGUY (a donné pouvoir à Julien BARGUILLE).

Secrétaire de séance : Fanchon THUAUDET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

20260502

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902696-20260605-20260502-DE

Délibération du Conseil Municipal

Objet : Convention de partenariat relative au Festival des Rias 2026

Madame le Maire donne connaissance aux membres du conseil municipal de la convention de partenariat prévue à l'occasion du Festival des Rias qui sera présent sur la Commune de SAINT-THURIEN les 26 et 27 août 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à signer la convention de partenariat relative au Festival des Rias 2026 et liant Quimperlé Communauté, le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public « Le Fourneau » et la Commune de SAINT-THURIEN,
- Désigne Frédéric WUST en qualité d'élus référent pour l'ensemble du Festival et Anne Marie SEVENNEC en qualité d'élue référente pour la vie associative.

Fait à SAINT-THURIEN, le 6 juin 2026
Le Maire,

Anne Marie SEVENNEC.

